



Rapport d'évolution des engagements de Mercy Corps à agir

En octobre 2019, Mercy Corps et notre conseil d'administration ont demandé au cabinet d'investigation Vestry Laight de mener une enquête indépendante externe sur les mesures qui avaient été prise lorsque les rapports d'abus commis par le défunt cofondateur de Mercy Corps, Ellsworth Culver, avaient été portés à l'attention de l'organisation en 2018.

Mercy Corps a également engagé le cabinet d'avocats Nichols Liu pour mener une évaluation distincte des politiques et procédures de l'organisation en matière d'exploitation et d'abus sexuels. Les deux rapports ont été publiés le 5 février 2020 et peuvent être consultés dans leur intégralité sur le site Internet de Mercy Corps [ici](#).

La direction et le conseil d'administration de Mercy Corps ont accepté à l'unanimité les conclusions et les recommandations contenues dans les deux rapports et ont annoncé les [engagements d'action](#) de Mercy Corps visant à mener des enquêtes supplémentaires, à restructurer les services juridiques, d'éthiques et de sauvegarde, à actualiser les politiques de sauvegarde et à renforcer la structure de gestion du conseil d'administration. Le conseil d'administration et l'équipe exécutive de Mercy Corps se sont engagés à examiner les engagements d'action lors de chaque réunion du conseil jusqu'à ce que toutes les recommandations aient été mises en application et à rendre compte des résultats au public deux fois par an durant cette période. Il s'agit du septième et dernier rapport semestriel sur la mise en œuvre par Mercy Corps de nos Engagements à l'action. Les rapports précédents de juillet 2020, janvier 2021, juillet 2022, janvier 2022 et juillet 2022, janvier 2023 peuvent être consultés [ici](#). À la date du présent rapport, Mercy Corps a respecté tous nos Engagements à l'action.

Une révision complète de la gouvernance a été réalisée en novembre 2020 et a permis de restreindre la durée du mandat du conseil d'administration à deux mandats de trois ans, avec une possibilité de prolongation pour un troisième mandat de trois ans dans des circonstances exceptionnelles, pour un maximum de neuf ans. À la fin de l'exercice 2023, un total de 21 administrateurs ont quitté le conseil depuis 2019. Mercy Corps a accueilli un total de 18 nouveaux administrateurs depuis janvier 2020, dont deux nouveaux administrateurs nommés pour commencer leur mandat le 1er juillet 2023. Quatre administrateurs ont quitté leur poste au 30 juin 2023.

En mai 2021, nous avons publié l'[enquête indépendante](#) de Freeh Group. Mercy Corps a continué à développer son département d'éthique et de conformité récemment restructuré, avec l'ajout d'enquêteurs et de rôles techniques supplémentaires à temps plein, et a étendu les équipes de prévention de la sauvegarde des personnes et de responsabilisation communautaire avec la création de nouveaux postes et un soutien dans tous les pays où Mercy Corps opère. Nos politiques de sauvegarde ont été mises à jour sur la base des recommandations d'un expert en sauvegarde internationalement reconnu qui a procédé à un examen complet de ces politiques.

La sauvegarde sera toujours une priorité essentielle de Mercy Corps et exigera un effort continu de la part de tous ceux qui travaillent pour notre organisation.

Complément d'investigation

Engagement 1 : enquêter sur le traitement de l'affaire dans les années 1990

Mener une investigation sur la manière dont cette affaire a été traitée par Mercy Corps dans les années 1990

Engagement 2 : enquêter sur l'importance des abus sexuels

Mener une investigation pour déterminer l'importance des abus sexuels commis par Ellsworth Culver durant la période où il a travaillé chez Mercy Corps.

Les engagements 1 et 2 sont clôturés. Pour plus de détails, veuillez consulter les [engagements d'action de janvier 2022](#)

Engagement 3 : examiner et réévaluer le rôle de Culver dans l'histoire de l'organisation

Développer un processus inclusif pour examiner et réévaluer la façon dont nous tenons compte du rôle d'Ellsworth Culver et d'autres personnes dans l'histoire de notre organisation.

Mise à jour des avancées concernant l'engagement 3

Depuis 2020, Mercy Corps a pris des mesures significatives qui répondent à cet engagement, notamment la commande et la publication ultérieure du rapport du groupe Freeh, la maintenance permanente d'une [page web](#) détaillant la réponse de Mercy Corps aux détails des abus commis par Ellsworth Culver, et le retrait des hommages physiques et numériques à Ellsworth Culver.

Le rapport du groupe Freeh - dont l'objectif était de déterminer l'ampleur des abus perpétrés par Ellsworth Culver et tout autre abuseur susceptible d'être identifié, et d'examiner la réponse du conseil d'administration de Mercy Corps en 1992 et 1993, lorsque l'organisation a été informée pour la première fois de ces abus - a spécifiquement examiné et réévalué le rôle d'Ellsworth Culver et d'autres personnes (le conseil d'administration de Mercy Corps en 1992 et 1993) dans l'histoire de Mercy Corps.

Le rapport a été publié dans son intégralité par Mercy Corps le 19 mai 2021 et est [disponible sur le site web de Mercy Corps](#) en anglais, en espagnol, en français et en arabe (les quatre langues parlées par la majorité des membres de l'équipe de Mercy Corps). Lors de la publication, le rapport a été envoyé à tous les employés de Mercy Corps, et une réunion mondiale « town-hall » a été organisée au moment de la publication, ce qui a donné l'occasion aux employés de poser des questions sur le rapport.

Depuis 2019, Mercy Corps a publié sur son site web les détails de sa réponse aux détails des abus commis par le cofondateur Ellsworth Culver, y compris les rapports de Vestry Laight, Nicols Liu et du groupe Freeh, ainsi qu'une chronologie, une FAQ et un résumé détaillé des moments clés, des engagements et des actions. Ce site est relié directement et de manière visible à la [page d'accueil](#) de Mercy Corps.

Mercy Corps a retiré les hommages physiques à Ellsworth Culver qui se trouvaient auparavant dans notre bureau de Portland et a retiré les hommages numériques à Ellsworth Culver de notre site web.

Nous nous engageons à faire en sorte que les abus commis par Culver à son époque et liés à son rôle au sein de Mercy Corps, ainsi que les manquements d'anciens dirigeants, ne soient pas effacés de notre histoire et continuent de faire partie intégrante de notre récit de l'histoire de Mercy Corps, tant en interne qu'en externe.

L'engagement 3 est maintenant clôturé.

Restructuration des fonctions juridiques, éthiques et de protection des personnes

Engagement 4 : recruter un directeur de l'éthique et de la conformité

Recruter un directeur de l'éthique et de la conformité (DEC), indépendant des départements juridiques et des ressources humaines, relevant du DEC et du conseil d'administration. L'admission à la protection des personnes et les investigations relèvent du DEC, et non du directeur juridique ou des ressources humaines. Toutes les investigations des ressources humaines sur des cas d'inconduite ou de harcèlement sexuel, que ce soit parmi des membres de l'équipe ou d'autres personnes, relèveront également de la responsabilité de l'équipe de protection des personnes et du DEC. En outre, le nouveau département dirigé par le DEC sera doté du personnel et des ressources nécessaires, et mettra en œuvre les meilleures pratiques axées sur la survie, mais en tenant compte des traumatismes, telles que la gestion des cas par une équipe pluridisciplinaire qui comprend un professionnel de la santé mentale qualifié.

L'engagement 4 est clôturé. Pour plus de détails, veuillez consulter les [engagements d'action de janvier 2022](#)

Engagement 5 : renforcer les systèmes de protection des personnes, y compris le recrutement de personnel supplémentaire

Réaliser un investissement supplémentaire important au cours des 18 prochains mois pour

renforcer nos systèmes qui prennent en charge l'admission, la gestion des cas et la surveillance des enquêtes pour les violations présumées de l'éthique, y compris la sauvegarde des personnes. Cela comprend l'ajout de personnel pour gérer la charge de travail.

L'engagement 5 est clôturé. Pour plus de détails, veuillez consulter les [engagements d'action de janvier 2022](#)

Engagement 6 : identifier une société tierce d'investigation et de protection des personnes

Identifier une entreprise tierce d'investigation et de sauvegarde à tenir en renfort pour aider Mercy Corps à répondre aux événements de sauvegarde, à utiliser si besoin au cas par cas.

L'engagement 6 est clôturé. Pour plus de détails, veuillez consulter les [engagements d'action de janvier 2022](#)

Engagement 7 : créer un plan de renforcement des capacités en matière de PEAS

Etablir un plan complet de renforcement des capacités en matière de protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA) pour les membres de la haute direction et du conseil d'administration basés dans les pays et au siège, en plus de l'intégration et des formations continues des points focaux de sauvegarde. Le plan de renforcement des capacités comprendra la connaissance et la mise en application des politiques et procédures de sauvegarde de Mercy Corps, les meilleures pratiques et approches aux survivants de violence sexiste ; les premiers secours psychosociaux ; les enquêtes sur l'exploitation et les abus sexuels, et l'orientation et le signalement des cas aux services et aux autorités locales ainsi qu'aux donateurs.

L'engagement 7 est clôturé. Pour plus de détails, veuillez consulter les [engagements d'action de juillet 2022](#)

Engagement 8 : mettre en œuvre des mécanismes de rapport de responsabilité communautaire (CARM)

Accélérer la mise en œuvre des mécanismes de signalement communautaires et la formation des enquêteurs locaux.

L'engagement 8 est clôturé. Pour plus de détails, veuillez consulter les [engagements d'action de janvier 2022](#)

Engagement 9 : améliorer la transparence du programme de sauvegarde

Améliorer la transparence en général en communiquant les modifications apportées au programme de sauvegarde, y compris les informations sur les ressources supplémentaires, clairement à tous les employés et en particulier en informant ceux qui se sont manifestés de l'état de leurs investigations.

L'engagement 9 est clôturé. Pour plus de détails, veuillez consulter les [engagements d'action de janvier 2022](#)

Engagement 10 : produire un rapport public annuel sur la protection des personnes

Publier un rapport public annuel sur la sauvegarde suffisamment détaillée pour identifier le type de cas et le statut de l'investigation tout en préservant la confidentialité. Mercy Corps s'est engagée auparavant à publier un rapport annuel sur la sauvegarde.

L'engagement 10 est clôturé. Pour plus de détails, veuillez consulter les [engagements d'action de janvier 2022](#)

Mises à jour des politiques

Engagement 11 : évaluer l'efficacité des politiques de sauvegarde

Mener une investigation sur la façon dont les politiques de sauvegarde de Mercy Corps fonctionnent dans la pratique pour s'assurer qu'elles sont mises en œuvre efficacement et qu'elles disposent de ressources suffisantes.

L'engagement 11 est clôturé. Pour plus de détails, veuillez consulter les [engagements de janvier 2023](#).

Engagement 12 : examiner et réviser les politiques et procédures de Mercy Corps

Examiner et réviser les politiques et procédures de Mercy Corps avec l'expertise appropriée pour combler les lacunes et renforcer leur application, notamment pour inclure des politiques visant à lutter contre les inconduites sexuelles passées, les abus et la violence sexiste perpétrés par d'anciens employés ou des employés actuels, qui se sont produits dans des institutions antérieures ou à l'extérieur de l'entreprise. Dans le cadre de cet examen, il convient de vérifier les investigations antérieures.

Mise à jour des avancées concernant l'engagement 12

En février 2020, le conseil d'administration de Mercy Corps a approuvé les mises à jour des politiques de sauvegarde de l'agence, notamment la politique de plainte et de dénonciation éthique, la politique de sauvegarde des enfants et la politique de prévention de l'exploitation et des abus sexuels. Ces changements de politique reflètent les recommandations du rapport Nichols Liu (disponible [ici](#)), et clarifient l'applicabilité des politiques de Mercy Corps aux anciens membres de l'équipe et aux activités passées, tout en exigeant le renvoi à un enquêteur externe des cas impliquant des cadres supérieurs ou des administrateurs du conseil d'administration.

En juin 2021, l'équipe exécutive et le conseil d'administration de Mercy Corps ont approuvé des mises à jour supplémentaires afin de renforcer et de clarifier les

obligations de signalement et d'aligner plus ouvertement le langage de notre politique avec les principes fondamentaux révisés du Comité permanent inter-agences relatifs à la prévention des abus et de l'exploitation sexuels.

En plus de la mise à jour des politiques de sauvegarde, Mercy Corps a développé des documents d'orientation correspondants à l'usage des équipes et des individus comme guides rapides, amorces de conversation et références pour l'adhésion aux politiques ou comme compléments de formation. Les documents d'orientation politique sont disponibles sur le site Web de Mercy Corps [ici](#).

Nos politiques et nos procédures d'enquête ont été examinées par une série d'évaluations de donateurs et de secteurs, notamment l'USAID, l'UNICEF et le CFDO, et ont été jugées conformes aux exigences des donateurs. Les conclusions de ces évaluations sont en cours de mise en œuvre. En plus de nos politiques, un audit tiers a été réalisé sur toutes les enquêtes découlant des équipes et des programmes financés par l'USG. Lors de l'audit et de l'évaluation finale, il a été déterminé que l'approche centrée sur les survivants et l'approche méthodique des enquêtes de Mercy Corps répondent aux normes du secteur.

Mercy Corps a également fait l'objet d'une évaluation complète par Keeping Children Safe (KCS) à la demande des FCDO et de l'UNICEF. Il a été déterminé que Mercy Corps répond aux meilleures pratiques mondiales et nous avons mis en œuvre les recommandations de KCS.

En juin 2020, l'équipe de direction de Mercy Corps a approuvé les nouveaux mécanismes de rapport de responsabilité communautaire (CARM). Accountability Reporting Mechanisms (CARM) Policy, comme indiqué dans l'achèvement de l'engagement 8 en janvier 2022. La politique CARM est disponible sur le site web de Mercy Corps [ici](#).

Entre mars et juin 2022, Global Child Protection Services (GCPS), expert internationalement reconnu en matière de sauvegarde, a procédé à un examen externe complet de nos politiques de sauvegarde. Les politiques ont été examinées au regard des attentes des donateurs, des normes sectorielles et des meilleures pratiques, et comparées à celles d'organisations homologues. En juin 2023, les recommandations issues de cet examen ont été intégrées dans les révisions de nos politiques de protection de l'enfance et de lutte contre la traite et l'exploitation des êtres humains. D'autres recommandations ont été intégrées à notre politique de normes de base de sauvegarde, qui sera mise en œuvre dans l'ensemble de l'organisation au cours de l'exercice 24.

L'engagement 12 est désormais clôturé.

Engagement 13 : adopter une définition claire et précise de la protection des personnes

Adopter et intégrer dans nos politiques une définition claire et précise de la sauvegarde, en

s'appuyant sur les meilleures pratiques mondiales et en accord avec les principaux bailleurs de fonds de Mercy Corps. Clarifier dans les politiques de Mercy Corps leur applicabilité aux anciens membres de l'équipe et aux activités dans un passé lointain, et déterminer si les politiques sont applicables partout.

L'engagement 13 est clôturé. Pour plus de détails, veuillez consulter les [engagements d'action de janvier 2022](#)

Engagement 14 : adopter une politique de renvoi des cas impliquant des cadres supérieurs et le conseil d'administration

Mettre en place une politique exigeant le renvoi des cas impliquant la haute direction ou les membres du conseil d'administration à un enquêteur externe.

L'engagement 14 est clôturé. Pour plus de détails, veuillez consulter les [engagements d'action de janvier 2022](#)

Engagement 15 : communiquer au personnel les politiques de protection des personnes

Communiquer clairement, efficacement et régulièrement au personnel les politiques de Mercy Corps concernant l'exploitation et les abus sexuels. Veiller à ce que toute personne approchant l'organisation avec des allégations d'exploitation et d'abus sexuels soit traitée conformément aux valeurs inhérentes à ces politiques, même si elles ne s'appliquent pas à l'engagement que l'organisation leur voue.

L'engagement 15 est clôturé. Pour plus de détails, veuillez consulter les [engagements d'action de janvier 2022](#)

Renforcer la gouvernance du conseil d'administration

Engagement 16 : créer un comité de surveillance de la culture et de l'éthique ; nommer un directeur de la protection des personnes au sein du conseil

Examiner la gouvernance du conseil d'administration et les structures des comités pour garantir les meilleures pratiques de sauvegarde avec des conseillers experts externes. Créer un comité du conseil d'administration chargé de superviser l'éthique et la culture, y compris les mesures de sauvegarde. Ce comité du conseil d'administration aura les compétences appropriées pour examiner tous les cas de sauvegarde et superviser la culture éthique. Nommer un directeur principal de sauvegarde au sein du conseil d'administration de Mercy Corps.

L'engagement 16 est clôturé. Pour plus de détails, veuillez consulter les [engagements d'action de janvier 2022](#)

Engagement 17 : renforcer les compétences des membres du conseil d'administration en matière de sauvegarde des personnes

Former le conseil d'administration à la sauvegarde et veiller à ce que l'intégration et la formation continue de ses nouveaux membres améliorent la compréhension des administrateurs en matière de gouvernance.

L'engagement 17 est clôturé. Pour plus de détails, veuillez consulter les [engagements d'action de janvier 2022](#)

Engagement 18 : respecter les limites des mandats du conseil d'administration

Mettre en place et respecter les limites des mandats, tant pour les mandats du conseil que des comités, tout en permettant une certaine souplesse en cas d'exceptions, lorsque cela est important pour la stratégie de l'organisation. Cela fournira l'occasion d'ajouter de nouvelles compétences et perspectives au conseil.

L'engagement 18 est clôturé. Pour plus de détails, veuillez consulter les [engagements d'action de janvier 2022](#)

Engagement 19 : définir la responsabilité et la communication du conseil d'administration

Définir clairement la responsabilité et la communication afin que les administrateurs comprennent comment les décisions sont prises et qui en est responsable.

L'engagement 19 est clôturé. Pour plus de détails, veuillez consulter les [engagements d'action de juillet 2022](#)

Engagements supplémentaires

Engagement 20 : privilégier la responsabilisation des dirigeants

Examiner et mettre à jour les politiques pertinentes, ainsi que les descriptions des postes des membres de l'équipe de direction pour s'assurer que, le cas échéant, les responsabilités en matière de protection, d'éthique, de diversité, d'inclusion et de culture sont prévues lorsque le comité de rémunération du conseil procède à son examen annuel.

L'engagement 20 est clôturé. Pour plus de détails, veuillez consulter les [Engagements à l'action de janvier 2023](#)

Engagement 21 : établir les responsabilités concernant la mauvaise gestion des dossiers en 2018

Établir la responsabilité des personnes impliquées dans la mauvaise gestion des dossiers en 2018.

L'engagement 21 est clôturé.. Pour plus de détails, veuillez consulter les [engagements d'action de janvier 2022](#)

Engagement 22 : revoir la culture de Mercy Corps

Mener un examen de la culture de Mercy Corps et résoudre les problèmes et les normes culturelles qui ont contribué aux échecs identifiés dans l'investigation de Vestry Laight.

L'engagement 22 est clôturé. Pour plus de détails, veuillez consulter les [engagements d'action de juillet 2022](#)

Engagement 23 : examiner les avancées réalisées à chaque réunion du conseil d'administration

Passer en revue les engagements d'action ci-dessus à chaque réunion du conseil jusqu'à ce que toutes les recommandations aient été mises en œuvre et publier un rapport public sur les avancées réalisées deux fois par an durant cette période.

Mise à jour des avancées concernant l'engagement 23

Le Conseil d'administration de Mercy Corps a examiné les engagements de l'organisation et les progrès réalisés par rapport à ceux-ci lors de chaque réunion du conseil depuis leur acceptation et le fera jusqu'à ce que toutes les recommandations aient été mises en œuvre. À la date du présent rapport, tous les engagements ont été clôturés et il n'est plus nécessaire que le conseil d'administration poursuive son examen.

Ce rapport d'avancement est le septième et dernier rapport public sur nos engagements d'action.

L'engagement 23 est maintenant clôturé.